

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le quatre juin à 18h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire.

**Présents** : Mmes AGUILA Mylène, COULOMB Stéphanie, DURAN Sandra, KUCZMA Maud, Patricia MOUSSONNE et Mrs BONCOURRE Thierry, CHIBLI Aziz, DUPRAT Nicolas, GABRIEL Abilio, POUX Sébastien, PUCHOIS Jérôme

**Pouvoir** : Philippe MARAIS a donné pouvoir à Nicolas DUPRAT  
FORMOSA Mathieu a donné pouvoir à Sébastien POUX

**Absent/excusé** : Sabrina GATHELIER

**Secrétaire de séance** : Mylène AGUILA

Mme Nathalie LOUBIERES, secrétaire de Mairie, était présente.

### **Ordre du jour**

#### **Observation du compte rendu du conseil municipal du 19 mai 2021**

Pas d'observations

#### **1 – Délibération sur le retrait des communes de Grazac, Caujac et Esperce au Syndicat des Coteaux**

Monsieur le Maire rappelle le retrait des communes de Grazac-Caujac et Esperce au Syndicat des Coteaux.

Il informe qu'à partir du 8 juillet 2021, ces trois communes ne feront plus parties du Syndicat des Coteaux.

N'ayant pas de remarques, monsieur le maire passe au vote.

Approuvé à la majorité des membres présents.

#### **9 – Informations du Maire**

- Le food-truck « La cuisine des copines » sera sur la place devant le monument aux morts de 18h à 22h le 11 juin 2021, 23 juillet, 20 août, le 17 septembre.
  - **Jérôme PUCHOIS** souhaite un tract pour communiquer l'information sur Facebook et le site internet. Il les contactera directement par mail.
- **Nouvelle mairie** : Il informe du rendez-vous ce jour, 4 juin 2021, avec le service des marchés publics de la Communauté de Communes afin de nous conseiller sur

les procédures du projet de la nouvelle mairie. Cette rencontre nous a permis d'avancer.

- **Site internet** : Monsieur le maire remarque que les photos des plantations du village effectuées par les enfants de l'école n'ont pas encore été mises sur le site.
  - **Mylène AGUILA** informe que les photos d'embellissement du village figurent sur le site internet dans la rubrique travaux 2021.  
De plus, en ce qui concerne les photos des enfants, un élu a signalé, par le biais informatique, que les enfants avaient une proximité (notamment au niveau des mains) lors de ces plantations. Elle tient à remarquer qu'aucunes contradictions d'élus a été faites sur l'observation de cet élu.
  - **Monsieur le maire** remarque que les plantations ont été effectuées par classe et qu'il n'y a pas eu de mixage de classe à ce moment-là et, depuis, le protocole du COVID.
  - **Thierry BONCOURRE** pense qu'il faudrait noter que les enfants font partis d'une même classe et qu'il n'y a pas eu de mixage.
  - **Sébastien POUX** propose de consulter de temps en temps la Communauté de Communes. Il cite l'exemple du vote du projet de piscine : cette information n'a pas été communiquée alors que d'autres communes l'ont diffusée.
  - **Jérôme PUCHOIS** pense qu'il faudrait revoir l'organisation de la communication, du moins, sur Facebook.

## 10 – **Questions diverses**

- **Élections Départementales et Régionales** : Il rappelle qu'il faut être 6 personnes à chaque fois pour tenir les bureaux de vote (il y a 2 scrutins). Il propose que pour les prochaines élections, la demi-journée soit privilégiée.

**Arrivée à 18h09 de Patricia MOUSSONNE**

Séance levée à 18h15

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Mr BLANC Jean-Claude	Mr BONCOURRE Thierry	Mme COULOMB Stéphanie
Mr GABRIEL Abilio	Mme AGUILA Mylène	Mme DURAN Sandra
Mme GATHELIER Sabrina <b>(absente)</b>	Mme KUCZMA Maud	Mme MOUSSONNE Patricia
Mr CHIBLI Aziz	Mr DUPRAT Nicolas	Mr FORMOSA Mathieu <b>(a donné pouvoir à Sébastien POUX)</b>
Mr MARAIS Philippe <b>(a donné pouvoir à Nicolas DUPRAT)</b>	POUX Sébastien	PUCHOIS Jérôme